#### COMMUNE DE CONTEST

## PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE DE LA COMMUNE DE CONTEST SEANCE DU MARDI 13 MAI 2025

Le conseil municipal de la commune de CONTEST, légalement convoqué le 06 mai 2025, s'est réuni en session ordinaire, le mardi 13 mai 2025 à 20h30 à la Mairie, sous la présidence de Monsieur MONTAUFRAY Daniel, Maire.

## Étaient présents :

Daniel MONTAUFRAY	Maire
Nadine DUJARRIER	1ère adjointe
Michaël ROGER	2ème adjoint
Martial TARLEVE	3ème adjoint
Guillaume MAHERAULT	4ème adjoint
Thierry LOUBET	Conseiller municipal
Frédéric GOMBERT	Conseiller municipal
Stéphanie MOULIERE	Conseillère municipale

Mélanie GIRARD	Conseillère municipale
Marie-Claire RONCIN	Conseillère municipale
Vincent PAUMARD	Conseiller municipal
Marianne BONNEAU	Conseillère municipale
Noëllie FAUCON	Conseillère municipale
Sandra BONNEAU	Conseillère municipale
Aurélien RONDEAU	Conseiller municipal

Absent excusé: Néant.

Absents en début de séance : Néant.

Procuration: Néant.

Marianne BONNEAU a été élue secrétaire de séance.

## Adoption des PV du 07 et 28 avril 2025.

Aucune observation n'étant formulée, les PV des séances du 07 et 28 avril 2025 sont adoptés à l'unanimité.

#### Ordre du jour :

	Questions diverses		
1	GRDF	•	Signature de l'acte authentique de constitution de servitude au profit de GRDF
2	Voirie	•	Demandes diverses

## Questions diverses

- Marianne : Présence de nids de poule devant la maison de M. et Mme TRAVERS résidence du Pré de Devant.
- Martial : Les arbres situés derrière la mairie doivent être taillés à l'occasion de la fête de la musique.
- Michaël: Application d'un anti-mousse sur le terrain de tennis avant la réfection du revêtement.
  - o Le banc et le panier de basket doivent être changés.

	Délibération 2025-24 visée en Sous-Préfecture le
--	---

La Société GrDF a régularisé avec la commune de CONTEST (53) une convention de servitude sous seing privé en date du 15/07/2024, relative à l'implantation d'une canalisation de gaz et tous ses accessoires, sur les parcelles situées à CONTEST (53), cadastrées sections AB 218 et AB 253 et section B 838.

Ces parcelles appartenant actuellement à la commune de CONTEST, GrDF sollicite celle-ci pour la publication d'un acte de servitude, conformément aux termes de la convention sous seing privé.

Les frais liés à cette opération seront à la charge de GrDF.

En conséquence, il est proposé au Conseil Municipal :

- D'approuver les dispositions qui précèdent :
- D'autoriser le Maire, à signer tous les documents à intervenir permettant leur mise en œuvre, et notamment l'acte de servitude.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- > D'APPROUVER les dispositions qui précèdent ;
- D'AUTORISER le Maire, à signer tous les documents à intervenir permettant leur mise en œuvre, et notamment l'acte de servitude.

02

Monsieur le Maire expose plusieurs demandes de riverains :

- M. CORBIN souhaite acquérir une partie du chemin communal de la Vionnière, en contrepartie, il met à disposition une partie de son terrain afin de réaliser un nouveau chemin communal.
- M. ILLAND habitant Les Loges demande à acquérir ou à échanger une partie du chemin communal.
- M. SPRING habitant L'Aucherie demande l'achat du petit chemin à côté de sa propriété.

Afin de satisfaire certaines de ces demandes, il est nécessaire d'effectuer une procédure d'enquête publique.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

- > D'AUTORISER le Maire à lancer l'enquête publique pour les demandes le nécessitant.
- D'AUTORISER le Maire à procéder à la désignation d'un commissaire enquêteur chargé cette enquête et à accomplir les formalités de publication, de notifications nécessaires.
- D'AUTORISER le Maire à signer tous les documents et les actes à venir.

## **REUNIONS**

# Prochaines réunions ou dates à retenir :

13 juin 2025 à 19h30	Fête de la musique
19 juin 2025 à 20h30	COPIL CANTINE
01 juillet 2025 à 20h30	Conseil municipal
04 juillet 2025 à 17h30	Inauguration de l'école et des logements
04 septembre 2025 à 20h30	Réunion préparation CCAS

L'ordre du jour étant épuisé et plus aucune question soulevée, Le Maire clôt la séance à 22h05.

Le Maire,
Daniel MONTAUFRAY



Le secrétaire de séance, Marianne BONNEAU